



Téléphoto: Presse canadienne

Margaret Trudeau, épouse du premier ministre, est ici photographiée près du Mur de Chine, à 40 milles au nord de Pékin.

derniers jours conduiront à un développement plus grand en 1974 de cette tendance, au mutuel avantage de nos deux pays.

Un autre pas important pour le développement de nos relations commerciales a été fait alors que le premier ministre et moi avons signé un accord de commerce qui servira de charpente durant les trois prochaines années au progrès du commerce entre le Canada et la Chine. Dans cet accord, les deux parties s'engagent à faire tout leur possible pour créer des conditions favorables pour renforcer davantage le volume des échanges entre elles. L'accord établit un Comité mixte du commerce qui se réunira une fois par an et nous nous sommes entendus pour qu'une réunion de ce Comité ait lieu au début de décembre à Pékin. L'accord de commerce contient aussi un engagement pris par les deux parties de promouvoir les visites de personnes, de groupes et de délégués qui s'occupent de commerce. Il a été entendu qu'un programme de telles visites pour l'année prochaine serait établi durant les réunions de décembre du Comité mixte. J'ai suggéré en particulier qu'on étudie les possibilités existant dans des domaines tels que le transport, la sylviculture et

l'agriculture. Dans l'accord de commerce, les deux Gouvernements ont convenu de faciliter l'élaboration d'arrangements commerciaux à long terme mutuellement avantageux entre les organismes et entreprises de commerce appropriés des deux pays. A ce point de vue, le premier ministre et moi avons été heureux de noter que le Canada et la Chine viennent tout juste de conclure un accord à long terme sur le blé en vertu duquel la Chine achètera jusqu'à concurrence de 224 millions de boisseaux de blé canadien au cours des trois prochaines années.

Des arrangements à long terme semblent être particulièrement utiles pour couvrir un certain nombre d'autres produits. L'aluminium et la pâte de bois sont deux exemples du genre pour lesquels il a été convenu que des discussions en profondeur pourraient rapidement débiter entre les entreprises de commerce et les organismes appropriés du Canada et de la Chine. Les deux parties ont également procédé à un échange de vues sur la potasse, le soufre et le nickel et ont convenu que des discussions ultérieures devraient avoir lieu entre les organismes et entreprises de commerce appropriés. J'ai noté qu'il y a eu une augmentation significative dans les importations chinoises en provenance du Canada de produits manufacturés dont certains biens capitaux. D'un intérêt particulier sont des génératrices, des câbles et fils isolés, de l'équipement de télécommunication et des composants électroniques. Je m'attends pleinement à ce que cette tendance continue.

Durant la visite, nous avons été avisés que la Chine considérera le Canada comme fournisseur potentiel lors de ses achats d'installations complètes. A ce propos les Chinois nous ont déclaré que s'ils décidaient d'acheter une installation complète de production de caoutchouc synthétique, ils regarderaient en premier lieu vers le Canada.

* * * *

Sciences médicales et soins de la santé

Durant ma visite, il y a eu un échange des plus profitable dans les domaines de la science médicale et des soins de la santé. En particulier, il a été convenu ce qui suit:

a) En avril 1974, le Canada enverra en Chine un groupe de neuf personnes pour une durée d'un mois, afin d'apprendre

la technique de l'analgésie par acupuncture.

b) En septembre 1974, la Chine enverra au Canada un groupe de neuf personnes (3 groupes de 3) pour une durée d'un à deux mois afin d'étudier la neurophysiologie, la transplantation des organes et le rein artificiel.

c) En 1974, dans le cadre de l'échange Béthune-université McGill deux scientifiques de la Chine viendront au Canada pour un mois.

d) A la fin de 1974, des préparatifs seront faits pour permettre, vers janvier 1975, la venue au Canada d'une équipe de cinq personnes pour faire sur place la démonstration de l'acupuncture analgésique et l'enseignement aux scientifiques canadiens.

e) A la fin de 1974, les représentants de la Chine et du Canada, se rencontreront de nouveau afin de discuter des modalités de l'échange pour 1975.

Science et technologie

A la suite de la visite très fructueuse de la délégation scientifique canadienne dirigée par Mme Sauvé, le premier ministre Chou En-lai et moi-même nous sommes mis d'accord sur un certain nombre d'échanges durant le cours de l'année 1974 en vue des bénéfices mutuels qui pourront en découler pour la recherche scientifique au Canada et en Chine. Cette dernière enverra au Canada des délégations de scientifiques dans les domaines de la recherche des lasers, de l'extraction du charbon à ciel ouvert, de la séismologie, des pêcheries et du génie forestier. Le Canada enverra, de son côté, des délégations dans les domaines de l'extraction hydraulique du charbon, de la métrologie, des pêcheries, du génie forestier, et du contrôle des animaux et insectes nuisibles.

Affaires culturelles, éducatives et sportives

En ce qui concerne les échanges touchant aux domaines culturel, éducatif, sportif et les média d'information pour l'année 1974, le premier ministre Chou En-lai et moi-même avons discuté les points suivants: La Chine a accepté en principe de recevoir un orchestre symphonique canadien et une exposition de peintures de la Galerie nationale du Canada. De son côté, le Canada recevra, en 1974, l'importante exposition archéologique chinoise qui se trouve